

**La bibliothèque de l'Institut National  
d'Histoire de l'Art  
Rapport de stage  
29 septembre-19 novembre 2004**

**Luc MENAPACE**

Sous la direction de Françoise BERARD  
Directrice adjointe de la bibliothèque de l'INHA

## **Remerciements**

Je souhaite remercier pour son accueil l'ensemble du personnel de l'INHA, tant à la bibliothèque qu'au département Études et Recherches, plus particulièrement Françoise Bérard, directrice adjointe, qui a dirigé mon stage, et l'ensemble du service Patrimoine qui m'a accueilli pendant trois mois : Christine Bourlon, Jérôme Delatour, Georges Fréchet, Dominique Morelon, et tous les moniteurs étudiants et chargés d'études et de recherches.

Ma gratitude va aussi à Martine Poulain, directrice de la bibliothèque et à l'ensemble des chefs de service, que j'ai eu le plaisir de rencontrer : Catherine Brand, Isabelle Rollet, Sandra Rony, Régine Spiegelblatt. Sans oublier Alexandre Bezsonoff à la numérisation, Éric Peltier aux périodiques, Marie-Louise-Souron et Delphine Chartogne au PEB, Jacqueline Hervé et Arlette Bazus à l'administration.

Je remercie également Pierre-Yves Duchemin à l'ENSSIB pour m'avoir présenté les principes et l'intérêt de l'EAD, ainsi que Fabienne Queyroux à la bibliothèque de l'Institut.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

# Sommaire

INTRODUCTION .....	5
<b>1. ORGANISATION DE L'INHA ET DE SA BIBLIOTHÈQUE.....</b>	<b>6</b>
1. L'INSTITUT NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'ART .....	6
1.1. <i>Historique</i> .....	6
1.2. <i>Organisation</i> .....	8
1.2.1. Les missions de l'INHA .....	8
1.2.2. Les lieux .....	9
1.2.3. Le personnel.....	9
1.2.4. Le département des études et de la recherche.....	10
2. LE DÉPARTEMENT BIBLIOTHÈQUE ET DOCUMENTATION .....	10
2.1. <i>Historique de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie</i> .....	10
2.2. <i>L'organisation de la bibliothèque</i> .....	12
2.2.1. Le service Programmation.....	12
2.2.2. Le service Développement des collections et politique documentaire .....	13
2.2.2.1. Les acquisitions .....	13
2.2.2.2. Les périodiques .....	15
2.2.3. Le service Catalogue .....	15
2.2.4. Le service Patrimoine.....	16
2.2.5. Le service du Service public et des Magasins .....	18
2.2.6. Le service Informatique documentaire.....	19
<b>2. LE PROJET BIBLIOTHÈQUE.....</b>	<b>20</b>
1. LES BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES .....	20
1.1. <i>La Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux</i> .....	20
1.2. <i>La bibliothèque de l'ENSBA</i> .....	23
1.3. <i>La bibliothèque de l'ENC</i> .....	26
2. LES PROJETS EN COURS .....	26
2.1. <i>Le catalogue de l'INHA</i> .....	26
2.1.1. La création d'un catalogue commun .....	26

2.1.2.	La rétroconversion .....	27
2.1.3.	La participation aux catalogues collectifs .....	28
2.1.4.	L'intégration d'autres types de documents au catalogue .....	28
2.2.	<i>La préparation du libre accès</i> .....	29
2.2.1.	Sélection .....	29
2.2.2.	Traitement .....	30
2.2.3.	Classification .....	30
2.3.	<i>La numérisation</i> .....	31
2.4.	<i>La politique documentaire</i> .....	32
<b>3.</b>	<b>DÉROULEMENT DU STAGE .....</b>	<b>34</b>
1.	L'APPLICATION DE LA NORME DTD-EAD AUX DOCUMENTS PATRIMONIAUX	34
1.1.	<i>Informations sur EAD</i> .....	34
1.2.	<i>Une nouvelle cotation</i> .....	35
1.3.	<i>La mise en ligne des instruments de recherche</i> .....	36
1.4.	<i>L'organisation de l'encodage</i> .....	36
2.	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE .....	39
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>40</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>41</b>
	<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>45</b>

## ***Introduction***

L'INHA est né du désir de rassembler les principales institutions d'histoire de l'art parisiennes et de leur fournir une documentation abondante, à l'image des instituts d'art étrangers comme le Getty Art Institute ou le Warburg Institute. Il comprend donc un département bibliothèque organisé autour de l'ex-Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, aux abondantes collections patrimoniales rassemblées par son fondateur Jacques Doucet au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Il m'a été demandé, dans le cadre de mon stage à la bibliothèque de l'INHA du 29 septembre au 19 novembre 2004, d'étudier la possibilité d'appliquer la norme DTD-EAD aux inventaires décrivant les fonds d'archives (ainsi que d'autographes et de manuscrits) possédés par la bibliothèque. Cette norme créée par les archivistes américains et entretenue par la Bibliothèque du Congrès est beaucoup utilisée par les bibliothèques universitaires anglo-saxonnes, qui possèdent d'importants fonds d'archives. Elle leur permet d'encoder leurs inventaires d'archives car elle gère leur structure hiérarchisée à plusieurs niveaux, ce que ne peut faire UNIMARC qui n'a que deux niveaux de description.

Cette recherche se replace plus généralement dans le projet d'établissement de l'INHA et de sa bibliothèque qui doit intégrer la BCMN (abréviations cf. annexe 1) et la BENSBA et associer la BENC dans le cadre de la salle Labrouste et de ses magasins qui seront en partie en libre accès. Dans le cadre de ce projet est menée une série de programmes destinés à préparer cette future grande bibliothèque : mise en place d'un catalogue commun, d'une politique documentaire, de la numérisation des fonds, du libre accès. Le service Patrimoine s'est donc demandé comment mettre en valeur ses fonds et ses instruments de recherche, en l'occurrence ceux décrivant ses fonds d'archives.

Pour appréhender cette problématique, on s'intéressera d'abord à l'origine et à l'organisation de l'INHA et de sa bibliothèque, puis à la mise en œuvre du projet bibliothèque, et enfin aux propositions faites pour mettre en place l'encodage des instruments de recherche des fonds patrimoniaux.

# **1. Organisation de l'INHA et de sa bibliothèque**

## **1. L'Institut National de l'Histoire de l'Art**

### **1.1. Historique**

L'idée de créer un institut d'histoire de l'art en France, sur le modèle de ce qui se fait à l'étranger (Courtauld Institut de Londres, Zentralinstitut für Kunstgeschichte de Munich...), remonte à 1973. Cette année là, Jacques Thuillier rédige une note confidentielle pour Georges Pompidou sur la situation de l'histoire de l'art en France et sur la nécessité de la « reconstitution à Paris d'un Institut d'art digne de ce nom ». Il propose d'affecter à cet institut une partie des locaux de l'ENSBA en partie libérés par le départ des unités d'architecture.

Cette note est la première d'une série de rapports successifs sur la nécessité et la manière de créer cet institut. Ainsi, en 1983, le rapport André Chastel propose de regrouper des équipes de recherche en un même lieu pour faciliter les contacts, de contribuer à la diffusion de cette recherche en France et à l'étranger<sup>1</sup>. Suite à ce rapport est créée, le 3 mars 1986, une association intitulée Institut national d'histoire de l'art<sup>2</sup>, sous la présidence d'Antoine Schnapper.

Au même moment, le projet qui touche alors la BN fait apparaître une opportunité. Quand on décide début 1990 de transférer sur le site de Tolbiac tous les imprimés et périodiques de la BN, l'idée naît d'installer à leur place une Bibliothèque nationale des Arts (BNA). On y installerait la BAA, à laquelle le rapport Michel Melot propose en 1990 d'adjoindre d'autres bibliothèques spécialisées en histoire de l'art.

---

<sup>1</sup> Il préconise aussi un volet documentaire en y intégrant une BAA rénovée, des photothèques, et en collectant les archives de l'histoire de l'art. Cette idée d'associer enseignement/recherche et documentation sera reprise dans tous les rapports et projets suivants.

<sup>2</sup> Cette association est la première des trois associations de préfiguration successivement créées pour mettre en projet puis en œuvre l'institut. Elle est dissoute le 6 juin 1990.

De 1991 à 1993, le projet de BNA<sup>3</sup> est disjoint de celui d'un institut qui serait intitulé Institut international d'histoire des arts (IIHA). Il est alors prévu que les deux établissements collaborent mais ne forment pas un établissement commun, tandis que la BNA serait associée aux départements de la BN restant à Richelieu. Mais quand les sites Richelieu et Tolbiac sont fondus dans un seul établissement public appelé BNF en 1993, le projet de BNA avorte et on propose à nouveau d'associer bibliothèques et enseignements/recherche dans un seul établissement, installé dans les locaux des rues Richelieu et Vivienne.

L'IIHA est défini par le rapport Encrevé en 1992. Il propose de créer une fédération doctorale interuniversitaire et de fournir des moyens de travail aux chercheurs dépendant de l'Éducation nationale et de la Culture. De plus, il formerait avec la BNA un Centre international d'histoire des arts et du patrimoine. Mais ce projet aussi avorte en 1993, et le rapport Bélaval (juin 1993) sur la BNF préconise la création, à Richelieu et à Vivienne, d'un organisme associant bibliothèques d'histoire de l'art, structures d'enseignement et entités de recherche, auxquels s'ajoute, par rapport aux précédents rapports, l'ENC.

Il s'en suit la création en février 1995 de l'APINHA (Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art) présidée par Michel Laclotte, fondée deux ans et dissoute en février 1997. En 1995 et 1996, Michel Laclotte rend également deux rapports suggérant de réunir des enseignements et des unités de recherche en histoire de l'art, ainsi que l'ENP et l'ENC et divers organismes spécialisés, publics et privés, français et étrangers, et quatre bibliothèques (BAA, BCMN, BENSBA, BENC). L'INHA serait un Établissement public administratif. Sur la base de ces rapports, la réunion interministérielle du 11 avril 1996 décide la création de l'INHA dans le quadrilatère Richelieu-Vivienne.

1997 voit donc la mise en œuvre du projet : appel d'offre, visite des locaux, décision de récupérer la salle Labrousse (pour éviter d'avoir à mener des travaux lourds en sous-sol). En 1998 se met en place le site web ; le projet est présenté aux universitaires et aux conservateurs du patrimoine ; les bureaux de la Mission pour

---

<sup>3</sup> Le projet de BNA est soutenu par la création en janvier 1992 d'une Association pour la Bibliothèque nationale des arts présidée par Emmanuel Leroy-Ladurie, administrateur général de la BN. De plus, deux rapports sont consacrés à la BNA : celui de François Fossier (*Ressources en Histoire de l'art dans les bibliothèques de la région parisienne*, novembre 1992) et celui de Françoise Benhamou (décembre 1992).

l'INHA s'installent dans les futurs locaux de l'institut, rue Vivienne. En 1999 est créée l'Association de préfiguration de l'INHA (22 mars), présidée par Alain Schnapp, tandis que commencent les premiers séminaires de troisième cycle assurés dans les futurs locaux de l'INHA

Mais il faut attendre 2001 pour voir le décret de création de l'INHA (12 juillet) sous la forme d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP). Cela entraîne la dissolution de l'Association de préfiguration de l'INHA le 31 octobre. Son président, Alain Schnapp, devient directeur général de l'INHA. Sous sa direction, l'avancement des travaux permet la rentrée universitaire des écoles doctorales dans le carré Vivienne en octobre 2004, en attendant l'inauguration du bâtiment prévue pour janvier 2005.

## **1.2. Organisation**

L'INHA est un établissement public placé sous la triple tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture. Il est administré par un conseil d'administration assisté par un conseil scientifique. Il est dirigé par un directeur général nommé par décret pour 5 ans et assisté d'un secrétaire général.

L'INHA est organisé en deux départements (DER et DBD), une mission (mission de la communication et du partenariat) et trois services communs (service des systèmes d'information ; service administratif et financier ; service des moyens techniques). Les comptes dépendent de l'agence comptable (cf. annexe 2).

### **1.2.1. Les missions de l'INHA**

L'INHA organise son action autour de quatre axes :

- la constitution, la conservation, l'enrichissement et la valorisation des collections appartenant en propre à l'INHA ou qui lui sont confiées à l'INHA, collections qui sont réunies en bibliothèque
- l'accès aux ressources documentaires sous toutes les formes et leur diffusion : publication d'outils bibliographiques ou documentaires...

-l'initiation à la recherche, à l'utilisation des techniques documentaires et à la conservation des collections : accueil de séminaires de recherche, échanges et programmes de recherche avec des institutions étrangères, accueil de chargés d'études et de pensionnaires

-l'entretien, la gestion et la mise en valeur des biens qui lui appartiennent ou qui sont mis à sa disposition pour l'accomplissement de ses missions.

### 1.2.2. Les lieux

L'INHA dispose de deux sites : le carré Colbert et la salle Ovale (avec des magasins et bureaux attenants et la salle Mortreuil)

Le carré Colbert est un quadrilatère de 45 mètres sur 89. Il est organisé autour de la galerie Colbert créée en 1829. Il s'agit d'une galerie couverte, avec verrière, en forme de L, le coude de ce L étant couvert par une rotonde. Ce site a été réhabilité par la BNF dans les années 1980 pour y installer des bureaux (dépôt légal...). Il comprend une galerie publique ouverte au public depuis le mois d'octobre, deux restaurants (un public, un pour le personnel), une librairie, un auditorium, des salles de séminaire et des bureaux.

Ceux-ci sont répartis par étage entre les différentes institutions (cf. annexe 4) qui se partagent l'édifice : l'université Paris I (1<sup>e</sup> étage), l'université Paris IV (2<sup>e</sup> étage), l'INP (3<sup>e</sup> étage), l'INHA proprement dit (4<sup>e</sup> étage), et les institutions associées (5<sup>e</sup> étage). Tous ces organismes sont désormais installés et la première rentrée universitaire a pu se faire dans ces lieux en octobre. L'installation a dû tenir compte du fait que l'INP déménageait du boulevard Saint-Germain, ce qui a conduit à accélérer les travaux pour pouvoir l'accueillir.

L'inauguration du carré Colbert aura lieu au début de l'année 2005. Le Carré Colbert vient d'ailleurs d'être officiellement renommé Galerie Colbert.

### 1.2.3. Le personnel

Il compte 160 personnes. Les titulaires sont majoritairement sur des postes du ministère de l'Éducation Nationale. Il existe aussi plusieurs postes du ministère de la Culture. Mais la caractéristique de l'établissement est le nombre de

contractuels et l'originalité des statuts proposés (cf. annexe 3). Ainsi, les nombreux moniteurs étudiants sont des étudiants en maîtrise, engagés pour 10 mois et travaillant 70 heures par mois. Les chargés d'études et de recherches sont des doctorants travaillant à mi-temps sur leur thèse et à mi-temps pour l'INHA sur une durée de 2 ans, prolongeable jusqu'à 4 ans. Les pensionnaires sont de jeunes conservateurs du Patrimoine ou des personnes ayant soutenu un doctorat et sont accueillis pour une durée de 2 ans, prolongeable jusqu'à 4 ans. Enfin, l'établissement accueille des boursiers. Dans le DBD, tous ces personnels non titulaires représentent un nombre égal au total du personnel titulaire, ce qui pose la question de la continuité du service avec un personnel en constant renouvellement. C'est ainsi que la bibliothèque a employé 46 moniteurs étudiants en 2003, ce qui représente 360 mois mi-temps (dont 317 pour la BINHA, 39 pour la BCMN, 6 pour la BENSBA). Elle a également bénéficié de chargés d'études et de recherches affectés au DBD, tandis que ceux qui sont affectés au DER ont effectué une période de trois mois à la bibliothèque.

#### 1.2.4. Le département des études et de la recherche

Il met en place les échanges internationaux, lance et met en œuvre les programmes scientifiques, et organise colloques et journées d'études. Il comprend sept programmes de recherche (cf. annexe 5).

## 2. Le département Bibliothèque et Documentation

### 2.1. Historique de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie

La Bibliothèque d'art et d'archéologie doit sa création à Jacques Doucet (1853-1929), grand couturier parisien et collectionneur d'art. Ce goût pour l'art l'amène en 1908-1909 à lancer le projet d'une bibliothèque encyclopédique d'art. Il veut constituer des collections documentaires à destination de tous les amateurs d'art justifiant d'une recherche personnelle (érudits, historiens, marchands...). Il y

investit des moyens considérables, rassemblant livres, dessins, estampes..., à tel point qu'en 1914 sa bibliothèque occupe 25 pièces rue Spontini. Ouverte de 9 heures à 20 heures, elle bénéficie d'un budget d'un million de francs or, et sert depuis 1910 à la publication du Répertoire d'Art et d'Archéologie (RAA).

Dès 1912, Doucet songe à de dessaisir de sa bibliothèque au profit de l'Université de Paris. Mais la Première Guerre Mondiale retarde le legs et vide la bibliothèque de ses vingt-cinq collaborateurs qui sont mobilisés. Le legs est finalement inscrit en donation<sup>4</sup> en 1917 et, pour doter la bibliothèque de deux années de budget, on doit vendre le cabinet de dessins, premier signe des difficultés budgétaires auxquelles la bibliothèque va être confrontée ultérieurement après avoir perdu son généreux mécène et créateur, qui se consacre désormais à la réalisation d'une bibliothèque littéraire, léguée elle aussi à l'Université de Paris, en 1929.

La bibliothèque est installée rue Berryer en 1922, puis rue Michelet en 1936 dans le nouveau bâtiment de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, et enfin dans le quadrilatère Richelieu (salle Ovale et salle Mortreuil) en juin 1993.

La BAA bénéficie à partir de 1925 de l'attribution d'un exemplaire du dépôt légal de tout ouvrage concernant l'art ou l'archéologie imprimé en France. La même année est créée la Société des amis de la Bibliothèque (SABAA), qui s'attache à favoriser les dons faits à la bibliothèque. Mais les moyens alloués par l'Université sont insuffisants et obligent à réduire les acquisitions et à supprimer des abonnements. En 1979, le personnel est composé de 19 personnes alors qu'il était de 25 en 1912. La BAA, devenue bibliothèque interuniversitaire (universités Paris I et Paris IV) en 1972, est enfin dotée de budgets d'acquisitions par sa désignation comme CADIST en histoire de l'art et archéologie en 1980, précédant l'augmentation des crédits réalisée dans les années 1980-1990.

C'est alors que se décide le déménagement vers le quadrilatère Richelieu. Celui-ci s'est fait dans le contexte de la création d'une BNA. En effet, le rapport Benhamou (décembre 1992) préconise de créer une grande bibliothèque d'étude et

---

<sup>4</sup> Cette donation pose quelques conditions strictes : accueil de tous les érudits sans distinction de nationalité, respect de l'intégrité du fonds, interdiction de versement dans un autre dépôt, résidence à Paris.

de recherche en histoire de l'art autour de la BAA en lui adjoignant la BCMN et les collections d'architecture de la BENSBA. Le libre accès y est envisagé, non seulement aux usuels pour tous les lecteurs, mais aussi aux collections d'imprimés pour un certain nombre de lecteurs autorisés. Le projet de BNA est finalement écarté mais celui de créer une grande bibliothèque en histoire de l'art est conservé, cette fois dans le cadre de l'INHA. La BAA devient donc le 1<sup>er</sup> janvier 2003 un département (le DBD) de l'INHA et abandonne son statut de bibliothèque interuniversitaire. La bibliothèque du site Michelet lui est enlevée pour être rattachée au SCD de l'université Paris IV. Cette bibliothèque est orientée vers les 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> cycles et s'est installée en 1993 dans les locaux laissés libres rue Michelet par le déménagement de la BAA.

Actuellement, le DBD n'est constitué que par la BAA en attendant l'arrivée des autres bibliothèques partenaires sur le site Richelieu et l'installation définitive de cet ensemble dans la salle Labrouste à une date encore à préciser (a priori 2010).

## **2.2. L'organisation de la bibliothèque**

La bibliothèque dispose d'un budget conséquent : 2,5 millions d'euro en 2004, et 2 millions en 2005. La difficulté vient plutôt du manque de personnel (cf. annexe 6) qui doit mettre en œuvre un grand projet d'établissement tout en faisant fonctionner la bibliothèque actuelle, d'où d'importants reports de crédits dus au manque de temps pour s'occuper des marchés publics ou à la nécessaire période de rodage d'un nouvel établissement public. Pour gérer ses importantes collections, et bientôt celles des autres bibliothèques appartenant au projet (cf. annexe 7), la bibliothèque est organisée en sept services (cf. infra) parmi lesquels le service Formation et Communication voit ses activités actuellement suspendues du fait de l'absence de sa responsable pour congé maladie.

### **2.2.1. Le service Programmation**

Il est formé par la directrice adjointe, responsable de la programmation du projet INHA. Elle a en charge l'élaboration des scénarios et des calendriers. Elle

évalue les besoins matériels, financiers et humains du projet tout en tenant compte des contraintes. En effet, le projet INHA a connu divers avatars. De cette façon, le nombre des ouvrages en libre accès est passé de 800000 à 400000 avant de tomber à 265000. De la même manière, l'aménagement de la salle Labrouste et de ses magasins est rendu délicat par la valeur patrimoniale et symbolique des locaux, ce qui limite d'autant les possibilités d'aménagement de l'espace et conduit à remettre à l'étude certaines options, liées notamment au libre accès. Ceci explique que l'ouverture, prévue il y a deux ans pour 2006, soit actuellement reportée à l'échéance 2010 d'après la toute dernière étude rendue le 15 novembre 2004.

La responsable du service a aussi en charge la coordination de l'ensemble des chantiers liés au projet ; elle supervise les chantiers de redéploiement pour le libre accès (sélection et recotation) et a piloté l'opération de rétroconversion des catalogues de vente.

### 2.2.2. Le service Développement des collections et politique documentaire

Il a été formé par l'union du service des acquisitions et de celui des périodiques. Son rôle a été accru par la nécessité d'opérer d'importants achats pour entretenir et compléter les collections existantes. On est ainsi passé en trois ans de 8000 à 11000 acquisitions annuelles.

#### 2.2.2.1. *Les acquisitions*

Elles sont de plusieurs types : achat, don, échange, dépôt légal. En effet, la bibliothèque est CADIST en histoire de l'art et archéologie et reçoit, pour cette raison, le 3<sup>e</sup> exemplaire du dépôt légal éditeur (elle recevait auparavant le dépôt légal imprimeur) fourni par le CTLES toutes les deux semaines, mais la réforme du dépôt légal en 2004 va entraîner la fin de cet apport de 1600 ouvrages par an. Par contre, 400 à 600 exemplaires arrivent annuellement du dépôt légal imprimeur (ministère de l'Intérieur). Et devenir pôle associé de la BNF permettrait d'obtenir des périodiques du dépôt légal (une convention est en cours de négociation).

Les échanges eux aussi sont sur le déclin (200 titres par an). Ils étaient effectués avec des exemplaires du RAA et de la BHA. Il a donc été demandé en 2004 à un groupe projet de l'ENSSIB de proposer des scénarios pour remettre en marche ce système et encourager les échanges internationaux avec Londres, Munich, Florence..., grâce à des échanges de doubles, de périodiques, ou de catalogues.

La plus grande part revient donc aux acquisitions onéreuses. Leur situation a été compliquée ces deux dernières années par la difficulté à passer des marchés publics. En effet, la bibliothèque a changé de statut en 2003 et les achats ne se font plus par des marchés dépendant de l'université Paris IV, ce qui a contraint à refaire les marchés. De même, la loi sur le prêt et les remises faites par les libraires et les éditeurs a obligé à faire casser des contrats. Ainsi, en 2003, sur les neuf lots du marché, deux ont été déclarés infructueux.

Le marché d'acquisitions est organisé en lots répartis par langue et par aire géographique : français, anglais, allemand (et l'Europe de l'est), espagnol, portugais, italien (deux lots), Europe du Nord, russe. Parmi les fournisseurs, Erasmus a le plus de lots : Europe du Nord... Et ces fournisseurs organisent un office pour les livres étrangers. Les difficultés rencontrées dans l'élaboration des marchés explique que, sur le budget 2004, les reports de l'année 2003 représentent un tiers d'un budget total d'un million d'euro. Ces chiffres comprennent aussi ce qu'on appelle le « hors marché » (10 à 15% du total). Les livres épuisés sont acquis en recourant à l'antiquariat qui donne un taux de 60% de résultats pour le 20<sup>e</sup> siècle, grâce à des entreprises spécialisées comme Picard.

Les acquisitions sont gérées par un module acquisitions, le logiciel Glas de la société EOS I ; il sert aussi pour les périodiques (bulletinage). Les notices de commande qui y sont entrées comprennent le maximum d'éléments pertinents : auteur, titre, sous-titre, collection, date, ISBN. Elles sont supprimées au moment du catalogage. Pour éviter cela, le module acquisitions du catalogue Loris sera acquis en 2005. Les commandes sont faites à la suite du dépouillement des revues et catalogues des éditeurs et grâce aux suggestions d'achat, désormais possibles sur le site de l'INHA.

### 2.2.2.2. *Les périodiques*

On compte 1650 périodiques vivants (sur un total de 6500 périodiques), qui forment un seul lot du marché des acquisitions. La fourniture de ces documents a été confrontée en 2003 à la disparition de nombreuses sociétés fournissant des périodiques, d'où des lacunes dans les abonnements.

Les périodiques sont concernés par plusieurs aspects du projet INHA. Ainsi, 1500 titres de périodiques ont été prévus en libre accès intégral pour la salle Labrouste, classés par titre ; 500 titres ont déjà été choisis, plus 200 autres récemment. Les lacunes de ces collections seront ensuite complétées. De plus, dans le cadre de la convention passée avec la BCMN, il est prévu de coordonner la politique documentaire et les acquisitions, en vue de fondre les deux collections de périodiques en une seule

Les périodiques sont en cours d'indexation ; 800 le sont actuellement, en utilisant Rameau. La bibliothèque est aussi le Centre régional 32 du CCN (CR 32), c'est-à-dire qu'elle met à jour les données sur les publications en série des 47 établissements spécialisés en histoire de l'art et archéologie en Île-de-France. Elle a comptabilisé 21636 localisations de publications en série à la fin 2003.

### 2.2.3. **Le service Catalogue**

Il opère le catalogage des nouvelles acquisitions. En 2003, il a réalisé 7555 créations de notices (dont près de 2000 créations pures), 11371 créations de notices d'exemplaires, 3630 créations de notices d'autorités auteurs et matières. Ont été modifiées 18742 notices bibliographiques, 4157 notices d'exemplaires, 1944 notices d'autorités, tandis que 604 notices en doublon ont été éliminées.

Le service est composé de cinq titulaires et de dix moniteurs étudiants, ce qui entraîne un renouvellement rapide et un besoin constant en formation, généralement assurée en interne. Ce personnel effectue essentiellement de la dérivation de notices (seules 10% des notices sont des créations pures) à partir du Sudoc (30%) et de RLG<sup>5</sup> (60%), les notices dérivées étant néanmoins corrigées, complétées et indexées en RAMEAU.

---

<sup>5</sup> Research Library Group : rassemblement de bibliothèques anglo-saxonnes de recherche qui alimentent un réservoir de notices auquel la bibliothèque est abonnée.

Mais ce personnel catalogue 200 exemplaires par mois et par ETP, ce qui fait 7000 exemplaires par an d'où un déficit de 4000 exemplaires à cataloguer par an du fait de l'augmentation des acquisitions. Il a donc été décidé de recourir à un marché public pour résorber cette masse. En août 2004, un marché est passé avec la société Jouve qui envoie sur place deux puis trois catalogueurs qui travaillent directement dans le Sudoc pour une durée initialement prévue de deux mois, progressivement étendue jusqu'à fin 2004 pour atteindre le résultat prévu. Ce marché sera renouvelé en 2005 pour deux tranches équivalentes à la première, portant chacune sur 4800 notices. Il est vraisemblable qu'il faille encore recourir à des marchés de catalogage dans les années à venir si le personnel de la bibliothèque n'est pas augmenté.

#### 2.2.4. Le service Patrimoine

Il gère les vastes collections patrimoniales constituées en grande partie par Doucet avec l'aide d'érudits et de critiques d'art comme René-Jean qu'il place à la tête de sa bibliothèque. Après sa dévolution à l'Université de Paris, la bibliothèque continue à s'enrichir grâce à la Société des Amis de la Bibliothèque et à des dons (Dadid-Weill, Esnault-Pelterie...). Le budget d'acquisitions du service provient des arrérages du legs accordé en 1972 par Clotilde Brière-Misme.

Le service s'occupe de la conservation, de la description, de la mise en valeur et de l'accroissement des collections patrimoniales qui sont constituées de plusieurs types de documents :

- les livres imprimés de la Réserve (dont 40 incunables)
- les périodiques de la Réserve
- les catalogues et livrets de salon
- les catalogues de vente (110000, et 28000 reprints sur microfiches. Ils s'accroissent de 1500 catalogues par an grâce à dépôt légal des catalogues des ventes parisiennes par la Compagnie des commissaires priseurs et grâce aux achats à l'étranger)
- les manuscrits (700)
- les autographes (50000, répartis dans 120 cartons, microfilmés jusqu'au carton 94. Ils sont achetés en salle des ventes ou chez des marchands)

- les archives (85 fonds)
- les « cartons verts » (cartons d'invitation de galeries et d'exposition. Ils sont rangés dans 400 boîtes d'archives et s'enrichissent de 500 pièces par an)
- les estampes (12500 dont 2500 estampes anciennes et 10000 estampes modernes ; 3000 recueils de gravure)
- les dessins (ils sont dispersés entre estampes, séries thématiques (dessins d'architecture), recueils de dessins, autographes)
- les photographies (300000 dont 5 daguerréotypes et 1 ambrotype, 30000 clichés sur verre, 18000 photographies en album, 150000 photographies en boîte, 30000 photographies en vrac et 5 tirages couleur de Charles Cros, 20000 cartes postales).

Chacun de ces types de documents nécessite un traitement particulier. Les fichiers des catalogues de vente ont ainsi été rétroconvertis alors que le fichier des estampes le sera prochainement. De même, il a été envisagé d'appliquer la DTD-EAD aux instruments de recherches des fonds d'archives, autographes et manuscrits. Mais de nombreux fichiers sont encore sous forme de fiches papier (vues d'optique, dessins d'architecture...) qui ne décrivent qu'une partie des documents. Ainsi, le fonds de photographie comprend un grand nombre de clichés en vrac, généralement retirés des fonds d'archives mais sans références pour les identifier. Par contre la photothèque, créée par Doucet au début du siècle par des achats complétés par des campagnes de prises de vues, dispose d'un inventaire sommaire décrivant les boîtes où sont rangées ces 150000 photographies rassemblées dans un but documentaire.

Quant à la conservation, elle se poursuit avec le reconditionnement en boîtes neutres ou avec la recotation de l'ancienne Réserve dont les cotes sont en cours d'harmonisation. Autre tâche : la valorisation. Les fonds du service viennent enrichir des expositions comme celle organisée au carré Colbert à l'occasion de son inauguration. Ils font également l'objet de publications comme l'ouvrage *Doucet de fonds en comble* paru en 2004, ou le projet de livre sur l'Italie ou celui d'inventaire des 300 calotypes d'Eugène Piot.

### 2.2.5. Le service du Service public et des Magasins

Il a été créé par la réunion de deux services désormais réunis pour faciliter la tâche des magasiniers. Ceux-ci constituent l'essentiel du personnel de ce service. Depuis septembre 2003, deux magasiniers en chef se partagent l'organisation des emplois du temps des magasiniers. En effet, depuis septembre 2002, chaque magasinier se voit confier une tâche spécifique à laquelle il peut consacrer quelques heures par semaine (reliure, rondage, recotation...). Les magasiniers sont accaparés la majorité du temps par le service public et les communications de documents à cause de l'augmentation du nombre de communications alors que le nombre de magasiniers n'a pas augmenté en proportion. Cela influe sur le temps passé au travail interne, d'autant que les magasiniers ne disposent que de peu d'espace de travail.

En 2003, on a compté 4128 lecteurs inscrits, composés pour un tiers d'étrangers (Italie, Allemagne, États-Unis), et pour les trois quarts d'étudiants et d'enseignants. Cela représente environ 25000 entrées. La salle de lecture est régulièrement saturée du fait du manque de places et 2000 personnes ont été inscrites sur liste d'attente. En effet, l'INHA doit partager la salle Ovale avec le service bibliographique de la BNF (où attendent souvent des lecteurs inscrits sur la liste d'attente) et propose en tout 112 places, dont certaines sont réservées au personnel de l'INHA et aux professeurs des universités Paris I et Paris IV.

Les inscriptions se font encore sur fichier manuel mais l'achat d'un module de communication en 2005 permettra l'informatisation de ce fichier. La carte annuelle est gratuite pour les étudiants à partir de la maîtrise, les personnels des musées et des bibliothèques, les enseignants. Les demandes de communication se font en remplissant un bulletin de consultation permettant de faire venir jusqu'à 6 ouvrages par demi-journée (réduit à 3 en cas de problème comme les pannes d'ascenseur). Il faut avoir une place INHA pour pouvoir commander des ouvrages en magasin car il faut indiquer le numéro de place sur le bulletin. En 2003, il a été communiqué 111614 ouvrages<sup>6</sup>, et 223159 photocopies ont été réalisées.

---

<sup>6</sup> Cela comprend la communication de documents rares, précieux ou fragiles sur des places de réserve et les consultations sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi, surveillées par des personnes du service Patrimoine, pour les périodiques et imprimés de la Réserve, les cartons verts (cartons d'invitation)...

Il faut ajouter une petite activité de prêt (1600 prêts en 2003) réservée aux professeurs des universités Paris I et Paris IV et aux personnels de l'INHA ainsi qu'aux personnes élaborant la BHA. Quant au PEB, il a concerné 4100 demandes d'ouvrages de la BINHA en 2003 (satisfaites à 60%) et 600 demandes d'ouvrages extérieurs (satisfaites à 80%)<sup>7</sup>.

Dans la salle Ovale, les lecteurs disposent de 5000 usuels rangés selon la classification Dewey. Ils peuvent consulter Internet, les CD-ROM et les bases de données auxquelles la bibliothèque est abonnée<sup>8</sup>, faire des photocopies<sup>9</sup> Il a été décidé d'acquérir un scanner pour permettre de reproduire les ouvrages dont on interdisait la photocopie<sup>10</sup>. L'achat d'un scanner est aussi liée à la mise en place d'un service centralisé de renseignements à distance (par courrier, téléphone, mel) et pour lequel on envisage l'envoi de fichiers numérisés pour répondre aux demandes. Enfin, outre le renseignement bibliographique organisé en salle de lecture, des formations et des visites sont proposées aux utilisateurs, à commencer par les personnels de l'INHA.

Une étude sur les services à développer pour les usagers distants a été confiée en 2004 à un groupe projet de l'ENSSIB.

### 2.2.6. Le service Informatique documentaire

Il s'occupe de la mise en place des catalogues informatisés et de la numérisation des fonds, et collabore à la rétroconversion des catalogues papier. Il est donc particulièrement impliqué dans les différents projets de l'établissement (cf. infra).

---

<sup>7</sup> Pour les bibliothèques étrangères, la bibliothèque utilise les bons IFLA (IFLA vouchers) avec les établissements qui appartiennent à ce réseau de l'IFLA, sinon le lecteur règle lui-même en devises étrangères.

<sup>8</sup> la BHA (la bibliothèque dispose d'un accès gratuit car cette bibliographie est rédigée dans ses murs), l'Art Index, Dyabola (base en archéologie), Lugt's Repertoire online (base de données de catalogues de vente)...

<sup>9</sup> Les demandes de photocopies sont satisfaites grâce à trois photocopieurs dont un laser, mais elles font l'objet d'une fiche de demande de photocopies (interdiction de photocopier les ouvrages fragiles, antérieurs à 1919...).

<sup>10</sup> Ce service complètera et remplacera peut-être la possibilité d'obtenir des clichés ou des microfilms de ces documents.

## **2. Le projet bibliothèque**

le projet<sup>11</sup> prévoit que la bibliothèque quittera la salle Ovale<sup>12</sup> pour s'installer dans la salle Labrouste. Elle disposera ainsi de 440 places et offrira 265000 ouvrages en libre accès, et 950000 en magasin (dont 40% en compactus ; l'accroissement est limité à 20 ans), et de 109 personnes pour la faire fonctionner. La salle, les quatre magasins attenants et les bureaux occuperont une superficie de 9619 m<sup>2</sup>. On prévoit une fréquentation de 800 à 1200 lecteurs par jour, en raison de l'ouverture aux étudiants à partir de la maîtrise. Le catalogue commun sera consultable ainsi que le système d'information de l'INHA, qui gèrera toutes les bases de données de l'INHA (DER et DBD). La bibliothèque de l'INHA sera formée par la réunion de trois bibliothèques (l'ex-BAA, la BCMN et les imprimés de la BENSBA) et par son association avec la BENC.

### **1. Les bibliothèques partenaires**

#### **1.1. La Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux**

Elle appartient au Service de la bibliothèque, des archives et de la documentation générale (SBADG) et dépend de la DMF (Direction des Musées de France) du ministère de la Culture, et non du musée du Louvre où elle est physiquement implantée. Elle fournit des documents à un réseau de 23 bibliothèques de musées nationaux. Elle trouve son origine dans les ouvrages rassemblés dès les débuts du Muséum central des arts. Ses fonds se sont étoffés au 19<sup>e</sup> siècle mais elle ne s'est vraiment structurée en bibliothèque qu'au 20<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>11</sup> Fin 2002, le cabinet Crosnier propose 4 scénarios de faisabilité. L'INHA propose en janvier 2003 un scénario intermédiaire entre les scénarios Labrouste 1 et 2 : Labrouste 3. Sur cette base, l'EMOC produit en mars 2003 un scénario Labrouste 4 prévoyant 9608 m<sup>2</sup> pour l'INHA et 361 pour l'ENC, la salle Labrouste, la salle Julien Cain, 4 plateaux du magasin central (3 accueillant 245000 volumes en libre accès) ; la BENC aurait 5 étages de magasins situés en arrière du magasin central. Le 30 octobre 2003, le document de programmation est présenté aux tutelles.

<sup>12</sup> La salle Ovale doit revenir aux départements de la BNF installés à Richelieu qui rénovent leurs locaux et feront de la salle Ovale une salle commune d'orientation bibliographique et de références, multithématique et ouverte à un large public. Des négociations sont en cours pour savoir comment se partager l'espace en attendant la fin de tous les travaux, dans le souci de maintenir au mieux la continuité du service public.

Elle possède des imprimés, mais aussi des fonds d'archives des musées nationaux<sup>13</sup> ainsi que de la documentation générale centrée sur l'actualité muséographique (centre de documentation rue des Pyramides). Elle est surtout la tête d'un réseau de 23 bibliothèques comprenant des bibliothèques bien pourvues comme celle du musée Guimet, la plus importante, suivie par celle des ATP et de Saint-Germain-en-Laye ou du Louvre (beaux arts occidentaux de l'Antiquité classique à 1848 et Antiquités orientales). Le Louvre a retiré des collections de la BCMN ce qui correspondait aux nouveaux musées nationaux qui ont été créés : ce qui se rapporte à la période 1848-1914 a été envoyé au musée d'Orsay, tandis que ce qui a trait au 20<sup>e</sup> siècle rejoignait le Musée National d'Art Moderne. Mais ce réseau s'est restreint par les changements apportés aux musées nationaux : le Louvre et le musée de Versailles sont devenus des établissements publics, tandis que le Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie doit rejoindre le quai Branly, et que les ATP vont à Marseille.

La BCMN regroupe 44 personnes dont 9 conservateurs, comprend 17 corps différents (atelier de reliure...). Un professionnel rattaché à la BCMN est en poste dans chaque grande bibliothèque du réseau (Guimet, ATP...). Au Louvre même, la BCMN possède deux sites : le site principal le long de la Seine (20 places), et les fonds de peinture au pavillon de Flore (12 places), pour se rapprocher des conservateurs de ce département. Mais elle n'est pas la seule bibliothèque au Louvre. L'École du Louvre possède la sienne depuis qu'elle est devenue un établissement public. Les départements du Louvre disposent eux aussi de collections d'ouvrages, dont le budget d'acquisition a fortement crû depuis 1993 en prévision du départ de la BCMN du Louvre vers le quadrilatère Richelieu. Cela concerne les départements des Peintures (au pavillon de Flore), les Objets d'art, la Sculpture, tandis que les livres des Antiquités grecques et romaines, des Antiquités égyptiennes et des Antiquités orientales sont dans les bureaux de la conservation de ces départements.

Le public de la BCMN est constitué par le personnel scientifique des musées, des professeurs d'université, des ingénieurs du CNRS. L'après-midi, la consultation sur autorisation est possible pour des publics plus larges. Les

---

<sup>13</sup> Direction des musées depuis 1802, École du Louvre, Réunion des Musées Nationaux depuis 1895.

conservateurs du Louvre, peuvent emprunter les ouvrages et accéder aux magasins. Le service personnalisé est considéré comme primordial par la BCMN : il peut être nécessaire de consacrer un temps important de recherche pour la préparation d'expositions. De nombreux conservateurs français et étrangers passent par la BCMN, par exemple quand ils accompagnent leurs œuvres envoyées pour une exposition.

Pour satisfaire ce public, la BCMN dispose d'un service des entrées commun à tout le réseau qu'elle gère, ce qui représente en tout 2400 à 3000 acquisitions par an (achats, dons et échanges), soit 1400 pour la BCMN et 1200 pour les musées extérieurs. La proportion d'ouvrages étrangers est de 70% pour la BCMN et de 20% pour les musées extérieurs. La DMF accorde à la BCMN 180000 euro pour les monographies et 102000 euro pour les périodiques. Ces acquisitions nécessitent un conservateur, une personne pour les monographies du réseau, une pour les périodiques, une pour les dons et les échanges, et une pour les acquisitions des Antiquités grecques et romaines, afin de pouvoir gérer les acquisitions de tout le réseau. En effet, les musées extérieurs envoient des listes d'achat annuelles à la BCMN qui les traite.

Les achats concernent une centaine de fournisseurs, car il n'y a pas de marché pour ce secteur. Les achats s'effectuent par langue. Ainsi, l'Europe du Nord est confiée à Erasmus. Les échanges sont en baisse (511 ouvrages en 2003). En effet, la RMN a arrêté de déposer des catalogues de ses expositions qui servaient pour les échanges avec les musées ; en contrepartie, la BCMN a obtenu un crédit de 27000 euro acheter des ouvrages destinés à alimenter les échanges. Pour les périodiques, les abonnements sont centralisés sur trois groupeurs et représentent 459 BCMN, et 784 périodiques vivants pour tout le réseau. Des abonnements ont été souscrits pour alimenter les échanges : 63 abonnements à la Revue du Louvre, et 125 à Ethnologie française. Cela permet d'acquérir environ 400 titres de périodiques qui viennent s'ajouter à ceux acquis par abonnement, mais leur nombre baisse et il faut désormais acheter des catalogues français pour faire des échanges de périodiques.

Ces acquisitions sont en cours d'informatisation. Elles sont de niveau recherche, ce qui demande une sélection pointue des acquisitions. Elles se

concentrent sur les études sur les œuvres (Antiquités grecques et romaines surtout), et non sur l'esthétique ou les thèses. Leur intérêt fait que les ouvrages de la BCMN sont prêtés aux grands musées mondiaux par un service d'échanges indépendant du PEB. Les livres en libre accès ont reçu la cotation ICOM. Ceux des magasins sont cotés par domaine : D : art en général ; P : catalogues d'exposition ; X : périodiques (1600 titres dont 800 vivants)... Les magasins comptent 4500 mètres linéaires et abritent 120000 monographies, 80000 catalogues de vente et 55000 volumes de périodiques. Leur gestion demanderait un récolement avant le déménagement car le manque de place entraîne de nombreux mouvements de collections. Il faut donc ranger les fonds avant de pouvoir effectuer la sélection pour le libre accès. Les ouvrages sont présents dans le catalogue collectif des musées nationaux, lui-même versé dans le catalogue de l'INHA (mais uniquement les ouvrages de la BCMN et non ceux des musées extérieurs). L'informatisation a commencé en 1993 et utilise le logiciel Geac. Le catalogue, consultable sur le site du ministère de la Culture<sup>14</sup>, sera enrichi par la rétroconversion des fichiers papier des bibliothèques du réseau. Les notices sont encore hétérogènes : un tiers n'a pas d'indexation matières (Rameau utilisé depuis 2001).

## **1.2. La bibliothèque de l'ENSBA**

La bibliothèque actuelle de l'ENSBA ne date que de 1864 et s'est installée dans le Palais des Études de la rue Bonaparte. Or l'ENSBA est l'héritière des diverses académies<sup>15</sup> créées dès le 17<sup>e</sup> siècle par le pouvoir royal dans un but d'enseignement et d'organisation de ces activités professionnelles. Ces enseignements artistiques survivent à la suppression des académies sous la Révolution et fonctionnent au Louvre puis au collège des Quatre-Nations avant d'être établis sous la Restauration dans leur emplacement actuel de la rue Bonaparte, ancien site du musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir. L'école réunit progressivement des collections importantes d'œuvres (dessins,

---

<sup>14</sup> Le catalogue collectif des bibliothèques des musées nationaux comprend 185000 notices dont 150000 pour la bibliothèque centrale. Il est alimenté par le service central (pour la bibliothèque centrale et 10 autres bibliothèques : Fontainebleau, Malmaison...) et par 7 autres bibliothèques (Guimet, Orsay...). Il est présent sur le site web de la Culture ([www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr), rubrique « bases de données ») depuis 7/2001 et sur le VKK depuis 9/2003 ([www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk/vkk](http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk/vkk))

peintures, sculptures...) et d'ouvrages. Ces documents sont ou bien des témoins des activités académiques (œuvres primées pour le prix de Rome, morceaux de réception...) ou bien des supports pour les enseignements.

Ces collections patrimoniales sont gérées par le service des collections et organisées par type de support, chacun sous la direction d'un conservateur : les peintures, les dessins, les photographies, les livres... Il a été proposé dès 1992 d'inclure ces collections dans le projet de BNA puis de l'INHA. Mais, en 2000, le directeur de l'ENSBA décide de limiter le transfert des collections aux livres, les autres collections devant rester à l'ENSBA.

Les fonctions remplies par l'actuelle bibliothèque ne sont plus celles prévues initialement. En effet, en 1988 a été créée à l'ENSBA une médiathèque d'art contemporain en libre accès pour servir de complément aux enseignements de l'ENSBA. Elle est donc spécialisée en art contemporain et réservée aux élèves de l'ENSBA, et à quelques personnes extérieures qui en font la demande. Ceci fait qu'elle n'est pas concernée par l'intégration à l'INHA, mais elle en sera un partenaire à l'instar des autres bibliothèques d'histoire de d'art parisiennes. Ses collections sont en libre accès, classées selon une classification spécifique à la médiathèque, c'est à dire que les monographies sont disposées dans l'ordre alphabétique des noms d'artistes. Son catalogue est en ligne, et comporte un important dépouillement de périodiques.

La bibliothèque, de son côté, dessert un public à 80% extérieur à l'ENSBA : familles d'anciens élèves, étudiants en 3<sup>e</sup> cycle. Elle contient 70000 photographies (inventoriées au tiers), 100000 estampes (inventoriées à moitié), 15000 dessins d'artistes, 100000 imprimés. Son personnel est composé de 15 personnes, dont 6 conservateurs, 1 personne de catégorie B et 2 magasiniers. Sa dominante reflète le public auquel elle était destinée. En effet, au 19<sup>e</sup> siècle, la section d'architecture domine puisqu'elle représente les deux tiers des élèves, d'où une forte spécialisation en architecture. Mais 1968 voit l'éclatement de l'enseignement de l'architecture à l'ENSBA (repris par les écoles de Belleville, Versailles...) et la fin de l'orientation de la bibliothèque vers l'architecture.

---

<sup>15</sup> Académie royale de peinture et sculpture créée en 1648, Académie royale d'architecture créée en 1671.

Les collections de livres se sont constituées grâce à un grand nombre de dons, d'autant que la bibliothèque fut au 19<sup>e</sup> siècle la seule bibliothèque d'art à Paris : don Jean Masson en 1925-1932... Le dernier grand don date de 1987 (3000 pièces). La bibliothèque profite aussi du dépôt légal du ministère de l'Intérieur. Mais ces acquisitions sont désormais les seules et les fonds sont pratiquement clos. Il n'y a plus d'achats d'ouvrages depuis 2002. Les achats avaient repris en 1998 en lien avec la BAA, mais le système était trop lourd à gérer et a dû être abandonné. Les seules acquisitions sont les justificatifs de photographies, de prêts aux expositions (le catalogue de l'exposition est envoyé en échange) et de la documentation, en tout 300 documents par an.

Les objets sont référencés sur la base Micromusée de Mobydoc, installée vers 1992 (50000 notices, 28000 images), et les imprimés dans le catalogue Aloès (société Opsys). Ce catalogue a été versé dans le catalogue commun de l'INHA début 2004 (60000 notices dont 900 périodiques). Une partie des ouvrages n'a pas été cataloguée : le fonds déposé par l'ICOM, les deux tiers du fonds Masson... Les notices du catalogue ont été créées par dérivation à partir de bases existantes (BNF, OCLC) sauf pour les tirés à part, ce qui donne une base hétérogène, dont les notices sont à corriger, surtout celles de périodiques. La rétroconversion des 10000 catalogues de vente a été réalisée dans le cadre du projet INHA. Quant à la consultation des imprimés, elle se fait en différé car les 4/5 des imprimés sont stockés dans deux magasins de la BNF à Tolbiac depuis 2000 (ouvrages du 19<sup>e</sup> siècle et périodiques) ainsi que dans des locaux loués dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, dont la location revient cher. Comme il n'y a pas de navette organisée, le lecteur qui demande des ouvrages est prévenu par téléphone de l'arrivée de ses ouvrages. Et le catalogue ne renseigne pas clairement l'utilisateur sur cette communication en différé (il faut cliquer sur la notice d'exemplaire pour le savoir). L'intégration à l'INHA permettra de doter ces fonds d'un catalogue complet et de pouvoir consulter les fonds sur place.

### **1.3. La bibliothèque de l'ENC**

Elle occupe une place à part dans le projet INHA puisqu'elle est associée et non intégrée. Elle reste sous la dépendance de l'ENC qui s'installera rue Richelieu et non dans le carré Vivienne. La BENC aura donc des magasins et une salle de lecture séparés de celles de l'INHA, mais voisins.

La BENC remonte à 1846 et sert aux élèves et enseignants de l'ENC, elle-même créée en 1821. La BENC leur assure le libre accès et le prêt. Les collections sont axées sur les sciences auxiliaires de l'histoire : paléographie, archivistique, diplomatique, bibliographie, philologie... La bibliothèque possède 100000 imprimés, 1200 titres de périodiques (dont 530 vivants), ainsi que 5000 ouvrages d'histoire de l'art, correspondant aux enseignements d'histoire de l'art dispensés à l'école. Son catalogue a été informatisé<sup>16</sup> en 1994-2002 et le catalogage s'effectue désormais dans le Sudoc. La rétroconversion a été réalisée grâce à des vacataires INHA.

## **2. Les projets en cours**

### **2.1. Le catalogue de l'INHA**

La création d'un catalogue réunissant ceux des quatre bibliothèques concernées a été un des objectifs majeurs du projet, tant pour fournir au lecteur un outil d'interrogation unifié que pour faciliter le travail interne, en particulier pour la politique documentaire et pour la gestion des chantiers de préparation du projet.

#### **2.1.1. La création d'un catalogue commun**

Les bibliothèques partenaires disposaient toutes, à part la BAA, d'un catalogue informatisé, plus ou moins complet, chacun d'entre eux étant sur géré par un logiciel différent : GEAC pour la BCMN, Aloès pour la BENSBA,

---

<sup>16</sup> Il est accessible en ligne : [www.catalogue.enc.sorbonne.fr](http://www.catalogue.enc.sorbonne.fr)

PortFolio pour la BENC. De plus, le catalogue commun devait être disponible en ligne sur le Sudoc.

Il a fallu commencer par installer Loris (logiciel de la société Ever Team) en juillet 2002, opérer quatre reprises de données en 2003, pour pouvoir récupérer 220000 notices BAA repérées dans le Sudoc, 150000 notices BCMN, 60000 notices BENSBA et 60000 notices BENC. Les doublons représentaient 25% des notices, nécessitant un module semi-automatique de dédoublement. Le catalogue commun a pu être mis à disposition à la bibliothèque en décembre 2003 et sur le site web de l'INHA en janvier 2004. Il comprend aujourd'hui 540 000 notices représentant environ 700 000 documents, essentiellement imprimés. Il décrit des livres et périodiques, mais aussi catalogues de vente, catalogues de musée (12 505), catalogues d'exposition (93 428), titres de périodiques (9 800), livrets de salons d'artistes, tirés à part, thèses, livres anciens, ressources électroniques, etc. S'y ajouteront 11 000 acquisitions annuelles. Les procédures de transfert régulier des nouvelles notices, actuellement en cours de test, devraient être bientôt mises en œuvre.

### 2.1.2. La rétroconversion

Le catalogue informatisé est destiné à être enrichi par rétroconversion des fichiers manuels, registres, inventaires papier... Fin 2002, un marché a été lancé pour traiter les registres et fichiers des catalogues de vente.. La rétroconversion a été terminée en 2004 pour les catalogues de vente de la BAA, soit 100000 notices, et le sera d'ici la fin de l'année pour 80000 notices de catalogues de vente de la BCMN. Les notices seront ensuite versées dans le Sudoc. L'intégration de notices de catalogues de ventes dans le Sudoc a dû recevoir l'aval de l'ABES pour un type de documents peu présents dans ce catalogue collectif. Le cas va se poser également pour la rétroconversion de 13000 estampes modernes des collections Jacques Doucet dont la plupart seront elles aussi versées dans le Sudoc.

### 2.1.3. La participation aux catalogues collectifs

Le premier catalogue collectif auquel participe la bibliothèque est le Sudoc où seules les notices des collections Jacques Doucet et de la BENC sont présentes. En effet, les nouvelles notices y sont cataloguées directement dans le Sudoc, puis versées dans Loris. Cependant, du retard a été pris dans ce versement et le catalogue Loris n'est plus à jour.

Un objectif majeur de la bibliothèque est de participer à d'autres catalogues collectifs nationaux comme le CCFr, ou internationaux comme le VKK, à l'instar de ce qu'a déjà fait la BCMN, dont le catalogue est depuis plus d'un an présent sur le VKK.

L'INHA travaille également à des interfaces ou à des passerelles avec les catalogues des institutions présentes sur les sites Richelieu et Colbert, en favorisant la réalisation d'un portail des catalogues des bibliothèques d'art actives en France qui comprennent une vingtaine d'écoles d'art, les bibliothèques des DRAC... Cet outil sera accompagné d'un Répertoire des bibliothèques d'art sous la forme d'une base de données en cours d'élaboration. Ce type de coopération apparaît déjà au niveau des partenaires les plus proches de l'INHA. En effet, la bibliothèque aide les bibliothèques des centres Gernet et Glotz (installées dans la Carré Colbert) à gérer leur informatisation.

### 2.1.4. L'intégration d'autres types de documents au catalogue

Certains fonds patrimoniaux, parfois non catalogués depuis Doucet, nécessitent une indexation très approfondie et la bibliothèque est intéressée par la DTD-EAD, qu'elle compte appliquer, les documents ayant fait l'objet de cette norme étant ensuite intégrés au progiciel (en cours de choix) utilisé par le département Études et Recherche pour ses bases de données et par le département Bibliothèque pour ses collections spécialisées, patrimoniales et/ou numérisées. L'interface sera transparente, mais le lecteur disposera ainsi, quand il interrogera le catalogue, de notices beaucoup plus complètes sur ce type de documents.

## 2.2. La préparation du libre accès

Il répond à une grande attente tant du grand public ou des étudiants que des professionnels ou des chercheurs. Les grandes bibliothèques d'art étrangères offrent des ensembles impressionnants en libre accès, parfois l'intégralité de leurs collections, y compris patrimoniales, mais pour un public beaucoup plus restreint.

L'INHA a donc décidé d'offrir une partie importante de ses collections en libre accès. Estimé initialement à 800000 volumes, le libre accès a été réduit à 400000, ce qui était conforme à l'utilisation des collections courantes dans les trois bibliothèques participantes (la BCMN offrant presque toutes ses collections en libre accès, de même que la BENC). Mais la réduction des espaces a contraint à ramener ce chiffre à 265000 volumes (hors BENC). La mise à disposition de ces collections en libre accès a entraîné la création de trois chantiers : sélection, traitement et cotation.

### 2.2.1. Sélection

C'est la première étape. Elle repose sur un choix intellectuel, secondairement sur un diagnostic matériel (état de l'ouvrage, date de publication, format, car les grands folios sont nombreux et difficiles à offrir en libre accès dans une bibliothèque d'art).

Les bibliothécaires travaillent en collaboration avec les chercheurs qui fournissent validation et expertise aux diverses étapes du travail. Il en a résulté les propositions suivantes :

- les collections en libre accès comprendront 1/3 de périodiques (1500 titres de périodiques vivants) et 2/3 de monographies ;
- les monographies seront réparties en trois grands pôles thématiques :
  - un pôle histoire de l'art, représentant 60 % de la volumétrie des monographies, et comprenant notamment les monographies d'artistes, les catalogues de musée et d'exposition, etc.,
  - un pôle topographie antique et moderne, représentant 25 % de la volumétrie,
  - un pôle généralités et interdisciplinarité, comprenant 15 % de l'ensemble.

La sélection a commencé, en s'appuyant sur des collections solides dans l'une des trois bibliothèques : la bibliothèque la plus riche dans un domaine sélectionne, les collections des autres bibliothèques étant examinées dans un deuxième temps et intervenant en renfort.

### 2.2.2. Traitement

Le libre accès suppose un traitement matériel solide des documents, donc de la reliure. Une certaine proportion des collections courantes a toujours été achetée reliée ; dans ce cas, il ne reste qu'à couvrir les livres. Une autre partie, notamment à la BCMN, est déjà reliée. Mais il reste environ 100 000 volumes à traiter. Le chantier reliure est un des plus lourds financièrement.

### 2.2.3. Classification

Dès 2001, une commission réunissant bibliothécaires et chercheurs, a adopté la classification de la Bibliothèque du Congrès (LCC) car la Dewey, qui aurait été une solution plus simple, n'était pas pertinente notamment pour les documents d'archéologie.

La classification du Congrès n'est pratiquement pas utilisée en France, à l'exception de la bibliothèque du musée de l'Homme et de la bibliothèque du Centre de l'Orient méditerranéen à l'université Lyon II. Il a donc fallu, après accord de la Bibliothèque du Congrès, traduire la classe N (Art) et prendre connaissance des autres classes ; faire de cette traduction un outil utilisable sur cédérom. Ensuite adapter les termes et les rubriques à la réalité française, faire les choix nécessaires en fonction des collections, etc.

En 2003 a commencé la formation des bibliothécaires qui recoteront ou encadreront des équipes de recoteurs. Une partie de la recotation pourra se faire en ligne, à partir du catalogue, de manière quasi automatique ; mais la plus grande partie devra être faite livre en main. Le premier marché pour la recotation (en ligne) d'environ 36 000 documents (monographies d'artistes et catalogues de musées) va être lancé fin 2004.

### 2.3. La numérisation

La numérisation de fonds des quatre bibliothèques partenaires est menée depuis quelques années à la fois pour mettre en valeur les collections patrimoniales qu'elles possèdent et pour servir en quelque sorte de bibliothèque virtuelle d'un projet non encore achevé.

En 2003 ont été entreprises les opérations suivantes :

- numérisation du RAA (répertoire d'art et d'archéologie), bibliographie essentielle à tous les chercheurs en histoire de l'art et archéologie et fort attendue d'eux. Son achèvement est prévu pour la fin 2004. Cette opération comprend la numérisation de l'index pour les années 1910-1973, scanné grâce à l'OCR, pour traiter ses 76 volumes et 450000 références bibliographiques. Les données sont gérées grâce à XML.

- numérisation de 2000 estampes de la bibliothèque Jacques Doucet (achèvement prévu : fin 2004). Ce sont des estampes représentatives des fonds : Goya, Toulouse-Lautrec, Pillement, Galeries du Palais-Royal. L'ensemble du cabinet d'estampes modernes de Doucet sera progressivement numérisé, 2000 à partir des originaux, et 10000 à partir de microfilms

- numérisation de 1750 plaques stéréoscopiques sur verre de Collinet-Guérin représentant des vues de l'Italie dans les années 1900-1910

- numérisation de manuscrits de Delacroix présents à la BINHA

- poursuite d'un programme de numérisation de manuscrits (Delacroix) et de catalogues anciens de musées à la BCMN.

D'autres opérations seront mises en œuvre ou achevées entre 2004 et 2006 :

- numérisation de classiques de l'histoire de l'art, en lien avec les programmes engagés par l'INHA dans les axes du département recherche : guides anciens de Paris (18), arts figuratifs (41), livres d'archéologie (37), livres d'architecture (16), livres de fêtes (28), soit entre 30000 à 70000 fichiers images.

- numérisation de livres de fête

- numérisation de livres anciens (catalogues anciens du Louvre) et manuscrits de la BCMN venant d'un autre département du Louvre : fonds Meissonnier

- numérisation des « cartons verts » (cartons d'invitation aux expositions)

- numérisation de fonds photographiques et de manuscrits

-achèvement de la numérisation du RAA

Les images sont numérisées en format JPEG et mises sur le site en format PDF. Elles sont stockées sur des CD. La numérisation est faite sans notices descriptives mais les informations correspondantes sont dans les catalogues et dans des sources complémentaires. Un lien sera fait dans le catalogue entre notice bibliographique et images. L'ensemble sera géré par le futur système de gestion des bases de données.

## **2.4. La politique documentaire**

Le projet de la bibliothèque conduit à redéfinir sa politique documentaire. Des commissions mixtes, rassemblant bibliothécaires et chercheurs, associant les différentes bibliothèques spécialisées dans les domaines concernés, ont été constituées en 2002 pour définir la politique documentaire générale et approfondir certains points comme l'architecture ou l'art des XXe et XXIe siècles. En 2003 ont été mises en place des commissions sur l'édition électronique, les périodiques, les catalogues de ventes, sur l'interdisciplinarité dans les collections ; au second semestre sur l'archéologie, les arts décoratifs ou la question des thèses.

Un plan de rattrapage des lacunes, correspondant aux périodes durant lesquelles les acquisitions des bibliothèques participantes se sont ralenties, a été établi. Il doit permettre d'acquérir autour de 30 000 documents manquants en 5 ans. 10 000 ont déjà été acquis. Pour la seule BINHA, les acquisitions annuelles sont passées de 8 000 en 2002 à près de 11 000 en 2004.

Il a été décidé de se spécialiser dans l'histoire de l'art et l'archéologie du monde occidental.

Les trois bibliothèques concernées ont, en ce domaine, une solide expérience : la BAA est CADIST en art et archéologie depuis 1980 ; la BCMN connaît les besoins des conservateurs de musée, et elle est tête de réseau des 23 bibliothèques des musées nationaux, qu'elle conseille et enrichit ; enfin, la bibliothèque patrimoniale de l'ENSBA possède un fonds important en architecture. Les collections de la BENC constitueront d'autre part un apport important en

sources historiographiques. Un certain nombre de commissions, par sous-domaine, par support, par thématique, a été mis en place, associant bibliothécaires et chercheurs (INHA et/ou extérieurs), aidant le service du développement des collections à préciser ses choix.

La bibliothèque de l'INHA multiplie d'autre part les échanges avec la BNF, tant sur le site Richelieu qu'à Tolbiac. Elle devra établir des conventions avec les bibliothèques de l'INP, des centres Gernet et Glotz qui sont présentes sur le Carré Colbert et développer des coopérations avec le réseau des bibliothèques d'art, notamment franciliennes (bibliothèque Kandinsky du Musée national d'art moderne, médiathèque du musée du quai Branly, médiathèque de la Cité de l'architecture...). Une charte documentaire a ainsi été rédigée, qui constituera une base solide pour mener à bien les acquisitions, en déterminer les contenus et les niveaux.

Cette charte documentaire, en cours d'approbation par les différents conseils de l'INHA, est basée sur la méthode Conspectus. Trois niveaux d'acquisition ont été définis. Le niveau 1 correspond au minimum obligatoire et introductif, et comprend les bibliographies, ouvrages récents, pour le libre accès ; le niveau 2 est plus complet et englobe les catalogues d'expositions... ; enfin, le niveau 3 est celui de l'exhaustivité et prend en compte la littérature grise et spécialisée, dans des domaines comme l'art français. Des acquisitions rétrospectives sont menées pour les niveaux 2 et 3 à l'aide de bibliographies confiées à des prestataires en antiquariat.

## **3. Déroulement du stage**

### **1. L'application de la norme DTD-EAD aux documents patrimoniaux**

Le sujet que m'a proposé la bibliothèque m'a permis d'en visiter les différents services ainsi que ceux de l'INHA. En effet, l'adoption de la DTD-EAD concerne en premier lieu le service Patrimoine car elle est destinée à décrire certains de ses fonds. Elle touche aussi le service de l'informatique documentaire qui s'occupe de mettre en place le catalogue commun. Le service des magasins est intéressé par la cotation et le rangement des fonds dans les magasins. L'évaluation de la charge de travail et la coordination générale sont du ressort du service Programmation. Le DER est aussi concerné<sup>17</sup>, qui met en place un système de gestion de toutes les bases de données de l'INHA, y compris celles en XML.

#### **1.1. Informations sur EAD**

La première tâche a été de collecter des informations sur les expériences d'encodage dans des bibliothèques ou dans les services d'archives. En effet, EAD a été créée par la Société des archivistes américains et est développée et entretenue par la Bibliothèque du Congrès. Elle est fréquemment utilisée par un grand nombre de bibliothèques universitaires américaines. Ces dernières possèdent d'importants fonds d'archives, acquis par don ou par achat, et traitent leurs instruments de recherche avec EAD.

J'ai donc ajouté à cette liste des utilisateurs anglo-saxons une liste des utilisateurs français dont l'expérience serait profitable<sup>18</sup>. Cela m'a amené à rencontrer Fabienne Queyroux, responsable des manuscrits à la Bibliothèque de

---

<sup>17</sup> La base de données GAAEL (guide des archives d'artistes en ligne) du DER donne déjà la description de fonds d'archives de la bibliothèque mais ne donne que deux niveaux de description, ce qui ne permet pas de rendre la structure hiérarchisée des fonds.

<sup>18</sup> En France, l'initiative vient d'abord des services d'archives. La Direction des Archives de France et les Archives Nationales encouragent l'utilisation de l'EAD par la mise en place d'un bulletin sur EAD, de formations et de soutien à l'encodage. Des inventaires encodés en EAD sont d'ailleurs consultables sur le site des Archives Nationales. Les

l'Institut de France. Cet entretien a montré le manque actuel de formateurs en EAD, elle-même intervenant dans la formation organisée par l'ENSSIB. Un groupe de travail s'active pourtant à traduire la norme et ses balises en français et à rédiger un manuel d'utilisation.

## **1.2. Une nouvelle cotation**

Disposant de la documentation nécessaire<sup>19</sup>, la seconde étape a été d'étudier l'applicabilité d'EAD aux fonds d'archives de la bibliothèque. J'ai donc d'abord fait un état des lieux de l'existant à partir de la liste des fonds d'archives rédigée par le service Patrimoine. Dans les magasins, j'ai réalisé un rapide récolement consistant à constater les conditions de stockage et de conditionnement des fonds, et à comptabiliser le nombre d'unités matérielles de conditionnement par fonds.

Le système actuel de cotation est constitué par le nom du producteur du fonds suivi du numéro du carton. Les fonds sont donc classés dans l'ordre alphabétique de nom de producteur de fonds, et les fonds nouvellement acquis doivent être intercalés.

J'ai donc proposé d'adopter un classement numérique continu des fonds<sup>20</sup> pour supprimer cette opération. La cotation comprendrait la cote du fonds et celle de l'unité matérielle de conservation (des cartons essentiellement, dont certains de grand format). L'ordre alphabétique des fonds constituerait le début de l'ordre numérique, les nouveaux fonds venant s'y ajouter à la suite.

L'attribution d'une cote par fonds est réalisable rapidement (environ 85 fonds et 2300 cartons). Mais la cotation des cartons demande que les fonds soient classés, ce qui est loin d'être le cas. On ne peut encoder que des instruments de recherche sur des fonds classés et cotés.

Comme les fonds sont rangés dans deux endroits différents selon leur taille, les formats standard d'un côté, les grands formats de l'autre, j'ai proposé de faire deux séries, une pour les formats standard (notés S), une pour les grands formats

---

initiatives sont plus dispersées en bibliothèques. On note cependant l'encodage du catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques françaises.

<sup>19</sup> Dictionnaire des balises, liens à des inventaires d'archives encodés en EAD par les Archives Nationales et mis en ligne...

(notés G), ce qui donne deux types de cotes : Arch 23 S 18 signifie 23<sup>e</sup> fonds d'archives, format standard, 18<sup>e</sup> carton.

### **1.3. La mise en ligne des instruments de recherche**

La précotation des fonds a été reportée sur la liste des fonds d'archives, liste que j'ai remise à jour. J'ai ensuite rassemblé dans un dossier tous les fichiers informatisés d'instruments de recherche. Une partie des fonds a fait l'objet de descriptions plus ou moins sommaires qu'il est intéressant de mettre à disposition du public dans l'attente d'inventaires plus aboutis. Ces fichiers seront convertis au format PDF et accessibles sur le site web par un lien les mettant en rapport avec la liste des fonds d'archives. Seront également à disposition des instruments de recherche sur les autographes et les manuscrits, dans la partie du site correspondant à ces documents. Tous les instruments de recherche actuellement informatisés seront donc consultables. La mise en place d'un petit moteur de recherche pour gérer les recherches dans ces fichiers PDF permettrait en outre de faciliter la consultation et l'interrogation de ces instruments de recherche.

La mise à jour des outils disponibles sur le site web s'intégrera dans la nouvelle version de ce site web, mise en place début novembre.

### **1.4. L'organisation de l'encodage**

Sur 85 fonds d'archives, une demi-douzaine est pourvue d'inventaires détaillés et trois douzaines le sont de descriptions plus ou moins sommaires. Pour encoder ces documents, il faut qu'ils soient rédigés suivant la norme ISAD(G) sur laquelle la norme DTD-EAD s'appuie. Or ce n'était pas le cas. Les instruments de recherche sont très disparates. Les plus aboutis sont les inventaires détaillés dont l'analyse descend jusqu'à la pièce. Ils décrivent des fonds importants et font plusieurs dizaines de pages. Mais leur rédaction n'est pas unifiée. Ainsi, au lieu d'avoir l'objet à gauche et la cote correspondante à droite, on observe l'inverse dans ces inventaires. Un travail préalable de relecture et de correction devra donc

---

<sup>20</sup> C'est le principe adopté pour les archives postérieures à 1940 aux Archives Nationales ou dans les archives

être mené avant tout encodage des inventaires détaillés. Quant aux descriptions sommaires, le travail préalable est variable, de la simple correction pour les mieux faits, à la rédaction complète d'un nouvel instrument de recherche pour les plus sommaires. Enfin, la moitié restante des fonds ne dispose pas d'instrument de recherche, même sommaire.

L'étape de la confection d'instruments de recherche de qualité pourrait sembler hors de propos par rapport à la question de l'encodage. En fait, cette étape est cruciale. L'encodage n'est que l'ajout de balises à un instrument de recherche déjà réalisé ou en cours de rédaction. L'encodage ne rendra pas sa qualité à un instrument de recherche défectueux. Il convient donc de mener le plus rapidement possible une campagne de rédaction d'instruments de recherche de qualité pour avoir de la matière à encoder (et à présenter en format PDF en attendant l'encodage).

On compte plusieurs types d'instruments de recherche. Dans un répertoire, l'analyse descend jusqu'au dossier tandis que, dans l'inventaire détaillé, elle descend jusqu'à la pièce. J'ai donc proposé de faire rédiger des répertoires sommaires dans un premier temps plutôt que de continuer la réalisation d'inventaires détaillés, dont la réalisation demande beaucoup de temps. Et on peut toujours reprendre ultérieurement l'analyse détaillée d'un répertoire sommaire afin de le transformer en inventaire détaillé.

En effet, le problème posé était celui du personnel à affecter à la réalisation d'instruments de recherche. Les conservateurs du service Patrimoine sont déjà accaparés par leurs tâches de service. La solution retenue jusqu'à présent était de prendre des chargés d'études et de recherches, ou des moniteurs étudiants, qui soient spécialistes du producteur du fonds, mais pas de l'archivistique. Cela explique l'hétérogénéité des résultats obtenus et l'importance de l'arriéré à traiter.

Il m'est donc apparu judicieux de proposer d'engager pour cette tâche des personnes formées à l'archivistique comme des étudiants en DESS d'archivistique, habitués à classer et décrire des fonds. On leur confierait donc le classement et la rédaction de répertoires sommaires en vue de traiter le maximum de fonds en un minimum de temps. Ces répertoires sommaires seraient immédiatement mis sur le

---

départementales (série W).

site web une fois leur rédaction achevée, tandis que la cotation et le conditionnement définitif des fonds pourraient être menés à leur terme.

Une seconde étape consisterait alors à confier à des chargés d'études et de recherches ou à des moniteurs étudiants l'analyse détaillée de fonds déjà classés et organisés, où leurs compétences en histoire de l'art seraient mises à profit.

Pour ce faire, j'ai donc constitué une documentation sur l'archivistique pour illustrer la démarche : plans de classement, norme ISAD(G), liste de liens utiles... J'ai indiqué les références de quelques ouvrages de base à acheter pour les besoins du service, comme l'*Abrégé d'archivistique* édité cette année par l'Association des archivistes français.

Après le problème de la réalisation d'instruments de recherche encodables restait celui de l'encodage. Or le DER pilote un projet de système de gestion de toutes les bases de données de l'INHA, tant DER que DBD, comme me l'a appris un entretien avec le chef de ce projet. Pour mettre en place ce système, il a été décidé de recourir au dialogue compétitif : un cahier des charges fonctionnel a été transmis aux prestataires qui proposent des choix techniques et en informent les autres prestataires, ce qui permet d'aboutir à un cahier des charges technique. Ce cahier des charges fonctionnel comporte plus d'une trentaine de grille de saisie correspondant à tous les types de documents susceptibles d'entrer dans ce système, dont les fonds d'archives. De plus, il est prévu que ce système gère des fichiers XML et se base sur la norme EAD pour ce qui concerne les fonds d'archives afin de pouvoir gérer leur structuration hiérarchisée sur plusieurs niveaux. Ce système devant être mis en place d'ici deux ans, il convenait de proposer une solution simple et légère d'encodage pendant ce délai de deux ans. J'ai donc pris comme point de départ le futur système de gestion des bases de données. J'ai indiqué quelques détails à apporter aux grilles de saisies proposées pour les fonds d'archives, mais elles étaient globalement satisfaisantes car faites selon ISAD(G). Pour la période transitoire de deux ans, il m'a semblé pertinent de conseiller l'acquisition d'un éditeur XML pour encoder des instruments de recherche, afin de se former à l'utilisation de l'EAD et d'avoir des documents encodés à intégrer dès la mise en service du système de gestion des bases de données qui permettra de consulter ces fichiers.

## **2. Participation au fonctionnement de la bibliothèque**

La question de l'EAD m'a amené à rencontrer certains responsables du DBD et du DER, au cours d'entretiens ou de réunions sur le futur système de gestion de bases de données. J'ai également pu rencontrer les différents chefs de service dans le cadre plus général de mon stage dans la bibliothèque et dans le service Patrimoine.

Du 1<sup>er</sup> au 7 septembre, j'ai suivi la semaine de visite organisée par la bibliothèque pour les cinq nouveaux arrivants qui commençaient le 1<sup>er</sup> septembre. Le programme comprenait une rencontre avec la directrice et les différents chefs de service, qui ont présenté les activités de leur service et les projets en cours. La semaine s'est achevée par la visite de la BCMN et de la BENSBA. J'ai ultérieurement pris rendez-vous avec les différents chefs de service de la bibliothèque pour qu'ils me présentent plus précisément leurs activités, comme la dérivation de notices venant de RLG avec la responsable du catalogage.

J'ai également eu l'occasion d'assister à une réunion des chefs de service de la bibliothèque.

Mais c'est dans le service Patrimoine que j'ai passé le plus de temps. J'ai pu m'entretenir avec les trois conservateurs du service au sujet de leurs activités et projets en cours. Les réunions du service Patrimoine, une fois par mois, m'ont permis d'avoir une vision plus générale sur le service, majoritairement composé de chargés d'études et de recherche et de moniteurs étudiants, tous à temps partiel. J'ai enfin accompagné les personnels dans diverses tâches comme la sélection en magasins des ouvrages pour le libre accès, ou le service public en salle.

## **Conclusion**

Les trois mois passés à la bibliothèque de l'INHA m'ont permis de voir fonctionner un établissement et un service au quotidien. Un point important est la question du projet d'établissement. L'INHA est en effet le résultat de trente années de rapports successifs, de trois associations de préfiguration, et a connu divers avatars. Les changements successifs de politique des tutelles ont amené à revoir plusieurs fois les objectifs et les échéanciers du projet. Mais l'INHA a fini par voir le jour avec, pour le département bibliothèque, l'ancienne BAA comme colonne vertébrale. Mais des obstacles nouveaux surgissent, comme le partage problématique des locaux avec les départements de la BNF ou les impératifs draconiens imposés au réaménagement de la salle Labrouste et de ses magasins. Ceci explique que l'installation définitive ait été plusieurs fois repoussée et que sa date ne soit pas encore connue avec précision.

Je serai sûrement amené à rencontrer ce genre de problème, dans le cadre de la création de nouveaux bâtiments ou de nouvelles bibliothèques, par exemple lors de l'intégration de bibliothèques d'UFR dans un SCD. Il est vrai que le problème de l'espace disponible est exacerbé à Paris où l'espace fait souvent défaut. L'originalité du cas de l'INHA est qu'il a été bien pourvu financièrement, mais insuffisamment en personnel qui doit jongler entre programmation et tâches de service quotidiennes. Ce manque est plus ou moins comblé par le recours à des contractuels aussi nombreux que les titulaires, ce qui pose le problème de la précarisation des emplois en bibliothèque.

Quant à la question qui m'était posée de la possibilité d'appliquer la norme EAD aux documents patrimoniaux, je pense avoir replacé le problème dans celui plus général de traitement des fonds et proposé une solution permettant de satisfaire les utilisateurs dans les meilleurs délais. Ce cas m'a permis de mettre à profit mon expérience antérieure en archivistique. Mais cette étude m'a montré la nécessité qu'il y a à coopérer entre établissements, et pas seulement des bibliothèques. EAD amène en effet à dialoguer avec le monde des archives qui a des préoccupations communes avec les bibliothèques.

## **Bibliographie**

### **LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INHA COLLECTIONS JACQUES DOUCET**

La Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet. *Nouvelles de l'INHA*, 6/2000, n°2, p. 3-5.

La Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet. *Nouvelles de l'INHA*, 3/2003, n°13-14, p. 2-5.

*Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie*. Paris, 1929-1949.

**MORELON, Dominique**. Le Bibliothèque d'art et d'archéologie. **BACHA, Myriam, HOTTIN, Christian**. *Les Bibliothèques parisiennes : architecture et décor*. Paris : Action artistique de la Ville de Paris, 2002, p. 175-177.

**NOBÉCOURT, Marie-Dominique, GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc**. Bibliothèque d'Art et d'Archéologie fondation Jacques Doucet. *Patrimoine des Bibliothèques de France*. Paris : Payot, 1995, volume I : Île-de-France, p. 68-77.

**POULAIN, Martine**. Une grande bibliothèque d'art en préparation : la bibliothèque de l'INHA. *BBF*, 2004, t. 49, n° 3, p. 67-77.

**THOMPSON, Marie-Claude, SCHMITT, Catherine, PICOT, Nicole**. *Les sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*. Association des bibliothécaires français, 1994.

### **L'INHA**

*Institut National d'Histoire de l'Art, Rapport d'activité 2003*. 98 p.

**KAPARIS Pascale, PINON Dominique**. Le projet d'aménagement du site Vivienne de l'Institut national d'histoire de l'art. *Nouvelles de l'INHA*, 2/2002, n°9, p. 2-5.

*Nouvelles de l'INHA*. Paris, 2000-.

## RAPPORTS

**BELAVAL Philippe.** *L'avenir du site Richelieu-Vivienne.* 1993, multigr.

**BENHAMOU Françoise.** *Pour une bibliothèque nationale des arts.* Paris : La Documentation française, 1993.

**CHASTEL André.** *La création d'un institut national d'histoire de l'art, rapport au Premier Ministre,* La Documentation française, 1983.

**LACLOTTE Michel.** *L'Institut national d'histoire de l'art. Rapport à Monsieur le premier ministre,* 1/1996, multigr.

**MELOT Michel.** *Projet pour une réunion des bibliothèques d'art à la Bibliothèque nationale,* 1990, multigr.

## LES FONDS PATRIMONIAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INHA

**BOUVET Vincent, BAUDOT François.** Jacques Doucet collectionneur. *Beaux-Arts,* 2-3/1985

**CHAPON François.** *Mystère et splendeurs de Jacques Doucet.* Paris : J.-C. Lattès, 1984.

**COMMENT Bernard, CHAPON François.** *Doucet de fonds en combles, Trésors d'une bibliothèque d'art.* Herscher, 2004, 144 p..

**DELATOUR Jérôme.** Le fonds photographique. La photothèque de Jacques Doucet : passé, présent, avenir. *Nouvelles de l'INHA,* 6/2003, n°15, p. 2-5.

**MORANE Daniel.** Les cabinets d'estampes de Jacques Doucet. *Nouvelles de l'INHA,* 10/ 2004, n°19, p. 18-22.

## LE PROJET ET LES PROGRAMMES DE LA BIBLIOTHÈQUE

**BEZSONOFF Alexandre.** Les programmes de numérisation. *Nouvelles de l'INHA,* 6/2004, n°18, p. 13-14.

**MORELON, Dominique.** Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet : projets scientifiques mis en œuvre sur les collections patrimoniales. *Nouvelles de l'INHA*, 10/2001, n°7-8, p. 3-6.

**POULAIN, Martine, ARCHIER, Edwige, BRAND, Catherine.** Le chantier Bibliothèque. *Nouvelles de l'INHA*, 11/2002, n°11-12, p. 2-3.

**RONY Sandra.** Le catalogue commun de la bibliothèque de l'INHA, catalogue.inha.fr. *Nouvelles de l'INHA*, 4/2004, n°17, p. 16-21.

**SCP Communication.** *La future bibliothèque de l'INHA. Étude qualitative.* décembre 2002, 121 p., multigr.

**WAHNICH, Stéphane, CUMINAL, Isabelle.** Étude sur les publics potentiels de la Bibliothèque de l'INHA. *Nouvelles de l'INHA*, 10/2003, n°16, p. 3-5.

### **LES BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES**

La Bibliothèque centrale des musées nationaux. *Nouvelles de l'INHA*, mai 2001, n°6, p. 2-6.

La Bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts. *Nouvelles de l'INHA*, octobre 2000, n°3-4, p. 2-6.

La Bibliothèque de l'École nationale des Chartes. *Nouvelles de l'INHA*, février 2001, n°5, p. 2-5.

### **LES ARCHIVES**

**ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS.** *Abrégé d'archivistique.* Paris, 2004, 274 p.

**NOUGARET, Christine.** *Les instruments de recherche dans les archives.* Paris : La Documentation Française, 1999, 259 p.

**POIROT, Albert.** Les archives dans les bibliothèques. *BBF*, 2001, t. 46, n°2, 4-14.

### **EAD**

**CHANTERAUD, Annabel.** *Une adaptation de la norme XML-EAD. L'informatisation des inventaires archivistiques du Département des manuscrits de la Bibliothèque publique universitaire de Genève.* Rapport de stage DESS RIDE. Villeurbanne, ENSSIB, 2003, 56 f.

**DERENT, Catherine.** Un nouvel outil électronique pour la description des fonds d'archives et collections spécialisées, l'EAD. *Culture et Recherche*, juin 2002, n°78, p. 5-7.

**LEROY, Rodolphe.** *Accéder par Internet au patrimoine manuscrit des bibliothèques : EAD (Description Archivistique Encodée), une solution ?.* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2001, 76 f.

**QUEYROUX, Fabienne.** La description archivistique encodée. *La numérisation des textes et des images : techniques et réalisations : actes des journées d'étude organisées à la Maison de la Recherche les 16 et 17 janvier 2003.* Lille : Ed. du Conseil Scientifique de l'Université Lille III, 2003, p. 75-89

**SANJUAN, Agathe.** *Le signalement des documents d'archives en bibliothèques : l'exemple du Département des arts du spectacle de la BNF.* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 91 f.

## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : LISTE DES ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>46</b>
<b>ANNEXE 2 : BUDGET 2003 DE L'INHA.....</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXE 3 : EFFECTIFS DE L'INHA AU 31/12/2003 .....</b>	<b>49</b>
<b>ANNEXE 4 : INSTITUTIONS PRÉSENTES SUR LE CARRÉ COLBERT ...</b>	<b>50</b>
<b>ANNEXE 5 : LES PROGRAMMES DE RECHERCHE DU DÉPARTEMENT ÉTUDES ET RECHERCHES.....</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXE 6 : RÉPARTITION DU PERSONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE..</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE 7 : COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INHA .....</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE 8 : CATALOGUE COMMUN AU 1/12/2003.....</b>	<b>56</b>

## ***Annexe 1 : liste des abréviations***

APINHA :	Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art
BAA :	Bibliothèque d'Art et d'Archéologie
BCMN :	Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux
BENSBA :	Bibliothèque de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts
BENC :	Bibliothèque de l'École Nationale des Chartes
BHA :	Bibliographie d'Histoire de l'Art
BN :	Bibliothèque Nationale
BNA :	Bibliothèque Nationale des Arts
BNF :	Bibliothèque Nationale de France
CADIST :	Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique
DBD :	Département de la Bibliothèque et de la Documentation
DER :	Département des Études et de la Recherche
DTD :	Document Type Definition
EAD :	Encoded Archival Description (Description Archivistique Encodée)
ENC :	École Nationale des Chartes
ENP :	École Nationale du Patrimoine
ENSBA :	École Nationale Supérieure des Beaux-Arts
GAAEL :	Guide des Archives d'Artistes en Ligne
IIHA :	Institut International d'Histoire des Arts

INHA :	Institut National d'Histoire de l'Art
INP :	Institut National du Patrimoine
ISAD(G) :	General International Standard Archival Description (Norme générale et internationale de description archivistique)
LCC :	Library of Congress Classification (Classification de la Bibliothèque du Congrès)
OCR :	Reconnaissance Optique de Caractères
RAA :	Répertoire d'Histoire de l'Art
RILA :	Répertoire International de la Littérature de l'Art
SCD :	Service Commun de la Documentation
SUDOC :	Système Universitaire de Documentation
VKK :	Virtueller Katalog Kunstgeschichte

## ***Annexe 2 : budget 2003 de l'INHA***

Affectation	Montant
Études et recherche	1279694
Bibliothèque et documentation	3540303
Communication	140000
Systèmes d'information	613408
Administration et finances	704452
Moyens techniques	947579
Dotations aux amortissements	199330
Total	7242766 (dont 6,478 millions d'euro de fonctionnement et 0,946 d'investissement)

### **Annexe 3 : effectifs de l'INHA au 31/12/2003**

Affectation	Nombre
Direction	3
Communication et partenariat	1
Études et recherche	37
Bibliothèque et documentation	36
Administration et finances	5
Systèmes d'information	3
Moyens techniques	3
Agence comptable	2
Total	90

S'y ajoutent environ 20 moniteurs étudiants et environ 15 agents contractuels.

## ***Annexe 4 : institutions présentes sur le Carré Colbert***

### **Université Paris I**

UFR d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

### **Université Paris III**

Institut de Recherche sur le Cinéma et l'Audiovisuel (IRCAV)

UFR Cinéma et Audiovisuel

Doctorat d'études théâtrales

### **Université Paris IV**

UFR d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

### **Université Paris VII**

Recherches sur l'image

### **Université Paris VIII**

École doctorale : Esthétique, science et technologie des arts

DEA Théâtre et arts du spectacle

### **Université Paris X**

Département d'Histoire de l'Art et Archéologie

### **École Pratique des Hautes Études (EPHE)**

### **École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)**

### **Institutions rattachées au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)**

Bibliographie d'Histoire de l'Art BHA/INIST

Interarts

UMR (Unité mixte de recherche) André Chastel

*Revue de l'Art*

UMR Centre Gustave Glotz Recherches sur le monde hellénistique et romain

UMR Centre Louis Gernet de recherches comparées sur le monde hellénistique et romain

UMR Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval (GAHOM)

UMS (Unité mixte de service) Applications documentaires et numériques de l'Histoire de l'art

***Revue Histoire de l'Art***

**Videomuseum**

**Comité français d'histoire de l'art (CFHA)**

**Comité international d'histoire de l'art (CIHA)**

**Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités (APAHAU)**

**Association des historiens de l'art contemporain**

**Société de l'Histoire de l'Art français (SHAF)**

**Société française d'Archéologie classique (SFAC)**

**Comité des historiens de l'art nordique (CHAN)**

## ***Annexe 5 : les programmes de recherche du Département Études et Recherches***

- Archives de l'archéologie
- Histoire du goût
- Histoire de l'histoire de l'art
- Histoire de l'architecture
- Archives de l'art de la période contemporaine
- Art et architecture dans la mondialisation
- Beaux-arts-Musique-Théâtre-Cinéma

## ***Annexe 6 : répartition du personnel de la bibliothèque***

### 1) Direction et services généraux

Personnel titulaire : 2 conservateurs généraux, 1 administratif B (mi-temps), 2 administratifs catégorie C

Personnels non titulaires : 1,8 ETP moniteur étudiant.

### 2) Service du développement des collections

Personnel titulaire : 2 ETP conservateurs ; 2 ETP bibliothécaires ; 1 adjoint administratif

Personnels non titulaires : 1 CEC ; 6 moniteurs étudiants mi-temps

### 3) Service des périodiques

Personnel titulaire : 1 ETP bibliothécaire A ; 0,5 ETP BAS

Personnel contractuel : 0,5 ETP BAS

### 4) Service du patrimoine

Personnel titulaire : 3 ETP conservateurs, 1 BAS

Personnels de statut divers : un professeur des écoles en réadaptation ; deux chargés d'étude INHA sur quelques mois ; quatre moniteurs étudiants mi-temps (préparation des trains de reliure et soutien divers au service du patrimoine)

### 5) Service de l'informatique documentaire

Personnel titulaire : 2 ETP conservateurs ; 1 ETP bibliothécaire A

Personnel contractuel : 1 ETP bibliothécaire

#### 6) Service du catalogue

Personnel titulaire : 1 ETP conservateur ; 1 ETP assistant de bibliothèque ; 0,5 ETP BAS à mi-temps ; 0,5 ETP magasinier.

Personnel contractuel : 1 professeur des écoles en réadaptation.

5 moniteurs-étudiants à mi-temps.

#### 7) Services aux publics et magasins

Personnel titulaire : 1 ETP conservateur, 0,5 bibliothécaire A ; 0,5 ETP AB au PEB, 2 magasiniers en chef, 8,5 ETP magasiniers.

Personnel contractuel : 8 moniteurs étudiants mi-temps ; 0,5 ETP professeur des écoles en réadaptation

#### 8) Chantier redéploiement et recotation

Personnel titulaire : 0,5 bibliothécaire A (chantier recotation) ; 1 bibliothécaire A (chantier sélection)

Personnel contractuel : 4 ETP moniteurs-étudiants

0,5 ETP professeur des écoles en réadaptation

Par ailleurs, la majorité du personnel scientifique et technique de la bibliothèque assure entre une et deux plages en moyenne de service public hebdomadaire.

## ***Annexe 7 : collections de la bibliothèque de l'INHA***

	BINHA	BCMNI	BENSBA	Total	BENC	Total avec BENC
Monographies	264550	119168	100000	483718	122625	606343
Catalogues de vente	113700	82376	10000	206076	0	206076
Périodiques	76990	54960	18750	150700	28850	179550
Collections spécialisées	352340	4096	0	356436	2050	358486
<b>Total</b>	<b>807580</b>	<b>260600</b>	<b>128750</b>	<b>1196930</b>	<b>153525</b>	<b>1350455</b>

## ***Annexe 8 : catalogue commun au 1/12/2003***

Bibliothèque	Notices bibliographiques	Notices d'exemplaires
BINHA	255497	273458
BCMN	155845	179327
BENSBA	63170	71040
BENC	57778	57778
Total	532300	581613